



La lettre d'information
Association Qualité de Vie
à Grospierres
Novembre 2017

Cher(e)s Adhérent(e)s et Ami(e)s,

Ces derniers mois ont encore été riches en activités. Il y a eu bien sûr notre festival « Les Musicales de Grospierres » qui a réuni au total plus de 60 artistes et plus de 600 spectateurs. La qualité des concerts et l'investissement des membres de l'association dans l'organisation de cet événement participent pleinement à ce succès. La programmation de la saison 2018 du festival se finalise dès à présent avec de nouveaux rendez-vous importants.

Merci à vous, adhérentes et adhérents, qui êtes très présents lors de nos concerts. L'association a vu cette année le nombre de ses adhérents encore fortement augmenter. Ainsi, depuis le mois de janvier dernier, il est passé de 75 à 109 à ce jour.

L'environnement continue à être au centre de nos préoccupations. Ainsi notons le suivi du projet de parc photovoltaïque au sud de Grospierres, la protection des sources de Regourdet et de la Font-Vive, la vigilance par rapport aux pollutions et le rapprochement avec plusieurs associations de la communauté de communes.

Nous avons aussi œuvré à la mise en valeur du patrimoine historique de la commune avec la mise en place d'un panneau sur l'histoire de l'église de Comps. Nous avons également organisé des balades hebdomadaires en juillet et août sur le patrimoine de notre commune.

Bien à vous.

Le Président
Lionel Coste

Pour le Conseil d'Administration : Nicole Absil, Annette Arnoux, Roland Arnoux, Jean-Paul Bagnis, Michaël Fischelson et Françoise Guigon.

Environnement

Projet de parc photovoltaïque (Grospièrres)

Du 5 septembre au 7 octobre s'est déroulée l'enquête publique relative à l'implantation d'un parc photovoltaïque à la limite des communes de Beaulieu et de Grospièrres. Ce projet est porté par la société Langa. Nous vous avons envoyé les différents dossiers de cette enquête publique.

GROSPIÈRRES Projet de parc photovoltaïque L'association Qualité de vie veille au grain

Suivant ce projet de près depuis 2015, l'association Qualité de Vie à Grospièrres, en contact avec M. Fannonel de l'entreprise Langa désignée pour sa construction, a été informée le 17 août de l'enquête publique qui se déroule actuellement à la mairie de Grospièrres et de Beaulieu puisque les 6 ha prévus pour le parc photovoltaïque sont à cheval sur les deux communes.



Le président Lionel Coste attentif au projet.

Le dossier pourra donc être consulté jusqu'au 7 octobre 2017 par les habitants, accueille une commissaire enquêtrice, soit en mairie de Grospièrres le lundi 25 septembre de 9h à 12h et le samedi 7 octobre de 9h à 12h. À Beaulieu samedi 16 septembre de 10h30 à 12h et jeudi 5 octobre de 10h30 à 12h.

Le président de l'association Lionel Coste apporte quelques précisions : « Ce dossier est également suivi par l'association Païolive et la FRAPNA Ardèche. Il est précisé en page 183 de l'étude d'impact que la société Langa Solution souhaite y développer un parc solaire au sol en tenant compte d'une recommandation essentielle formulée par la Commission de Régulation de l'Énergie

(CRE) qui précise que les projets photovoltaïques au sol doivent se faire en économisant l'espace, sur des terrains prioritairement dégradés (triches industrielles, anciennes carrières et décharges, etc.), sur des terrains à faibles potentialités au regard de la valeur agronomique des sols, de la faune et de la flore. Nous remarquons un élément de sur lequel nous devons être vigilants, à savoir le ruisseau de la Luzerette (il est noté page 373 que l'eau de ce ruisseau est de qualité suspecte). Il nous semble donc impératif qu'une analyse de l'eau et la recherche de l'origine de cette pollution soit effectuée avant toute implantation d'un parc photovoltaïque ».

Article de la Tribune.

Notre association a suivi le projet et son impact sur l'environnement depuis le début avec des plusieurs rencontres avec Gauthier Fannonel, responsable du projet. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'association Païolive et la FRAPNA Ardèche tenues très régulièrement des avancées de ce projet. Plusieurs réunions ont eu lieu avec ces associations.

En réponse à un courriel envoyé par notre président, Gauthier Fannonel répond le 4 septembre dernier en ces termes :

1° Il ne nous appartient pas d'effectuer les études sur la qualité des eaux du ruisseau. Le projet solaire ne vient pas augmenter la quantité d'eau pluviale collectée sur le site, ni impacter la qualité des eaux pluviales.

2° La réglementation pour les projets solaires ne permet pas l'implantation sur des zones qui ne sont pas dégradées, ou dont le règlement d'urbanisme n'est pas compatible.

En l'état seule la zone de l'ISDND permet l'implantation d'un tel projet, car le foncier limitrophe n'est pas compatible en terme d'urbanisme au titre de la réglementation des parcs solaires. De plus, en l'état de mes connaissances, aucune modification du documents d'urbanisme n'est prévue sur les parcelles limitrophes.

Nous ne pouvons donc pas envisager une extension du projet solaire en dehors de l'emprise de l'ISDND.

La base de la réglementation liée aux parcs solaires, est le cahier des charges de la Commission de Régulation de l'Énergie pour les installations solaires au sol.

Le samedi 7 octobre, nous avons rencontré à la mairie de Grospièrres la Commissaire enquêtrice. Nous avons tenu à apporter les remarques suivantes :

- L'étude d'impact relève une mauvaise qualité des eaux du ruisseau de la Luzerette dont les eaux proviennent en grande partie de la décharge. Nous avons déjà envoyé un courriel à la Police de l'eau de l'Ardèche pour demander qu'une analyse soit effectuée sur ce ruisseau afin de déterminer les causes de cette pollution.
- Nous avons fait remarquer à la Commissaire enquêtrice que, malgré ce qui est préconisé, les associations travaillant sur l'environnement n'ont jamais été consultées durant cette étude d'impact (Association Qualité de Vie à Grospièrres, Société de sauvegarde de Grospièrres, Association Païolive, FRAPNA Ardèche...).

- Nous avons fait remarquer que les points importants soulevés par la Préfecture dans un courrier envoyé à la société Langa n'avaient pas eu de réponses portées à la connaissance du public.

Notons que la Commissaire enquêtrice n'a pas pu nous assurer qu'il n'y aurait pas dans l'avenir de projet d'extension de ce parc photovoltaïque sur les zones limitrophes.

Suite à cette rencontre, nous lui avons envoyé un courriel pour préciser notre étonnement sur le fait que sur ce projet l'Autorité départementale avait donné un « *accord tacite réputé sans observation* » le 28 août dernier alors qu'à notre connaissance, d'après les articles R 512-44 et R 512-21 du Code de l'environnement, une enquête publique ne peut être lancée sans l'avis de l'autorité départementale, ni, en son absence, avant le délai de deux mois. Ce délai n'a visiblement pas été respecté pour cette enquête publique.

Pour information, un autre projet de parc photovoltaïque concerne une superficie de 22 hectares sur une zone Natura 2000 à Lablachère. Ce projet émane d'une filière de Total. Le responsable de ce projet a rencontré récemment l'Association Païolive et rencontrera la FRAPNA Ardèche le 5 décembre prochain.

Rapprochement avec les associations « Vivre à Labeaume » et « Vignature »

Avec la création des communautés de communes, de nombreuses prérogatives qui revenaient aux communes se font ou se feront dans un avenir proche au niveau de la communauté de communes. Les associations locales, souvent au sein d'une commune, qui oeuvrent pour la vigilance citoyenne, pour l'environnement et le patrimoine, ne pourront plus exercer être efficaces si elles ne travaillent pas ensemble (développement économique et touristique, PLUI, gestion des déchets, sauvegarde et valorisation du patrimoine, protection de l'environnement...).

Suite déjà à plusieurs rencontres, une réunion était organisée de nouveau le 20 août à Labeaume en présence des présidents de « Vivre à Labeaume » et de notre association. Nos rapprochements passent bien évidemment par des adhésions réciproques entre nos associations.

Des contacts ont été aussi pris avec d'autres associations dont le « collectif citoyen pradonnais » qui nous a répondu favorablement pour un tel rapprochement. Des réunions de travail pourront être organisées dans les prochains mois sur des sujets précis.

Source de la Font-Vive

Le 26 août dernier, les membres du Conseil d'Administration et son président ont adressé le courrier suivant au maire de Grospierres et à l'ensemble de son Conseil municipal :

Le maire nous a répondu le 4 septembre en nous proposant de nous rencontrer. Cette rencontre se déroulera le jeudi 28 décembre prochain.



Grospièrres le 26 août 2017

Mairie de Grospièrres
Le Village
07120 Grospièrres

Objet : Protection de la source de la Font-Vive face à la surfréquentation

Pièce jointe : « Guide Ruomsois »

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers municipaux,

Plusieurs habitants de Grospièrres ont saisi notre association pour nous faire part de leur inquiétude face à la surfréquentation de la source de la Font-Vive en période estivale. En effet, cette source devient un lieu de baignade attirant des dizaines de baigneurs les jours de beau temps, transformant ce lieu remarquable en véritable piscine malgré l'intérêt écologique de ce site.

Un certain nombre de documents à disposition des touristes (*exemple : guide Ruomsois, p.6*) indique ce site comme lieu de baignade, sans en signaler les risques de noyade (eau glacée, choc thermique, danger du siphon...).

Les détériorations du site sont visibles, tant sur le plan de la faune que de la flore (végétation piétinée, canettes, papiers sales,...). De plus, les risques d'incendie ne sont pas à exclure (traces de feux de camp).

Comme le dit une étude de la FRAPNA et du CEN RA : « *Il serait intéressant de délivrer, de façon pédagogique, aux visiteurs, un certain nombre de messages clairs sur le respect du site (qualité patrimoniale, règlement par rapport au feu dans des boisements,...) et son caractère privé* ».

Consécutivement à ces conclusions et afin de sensibiliser le public à la fragilité du site et l'informer sur les richesses environnementales, notre association « Qualité de vie à Grospièrres » souhaiterait l'installation d'un panneau pédagogique aux abords de la vasque. Ceci viendrait en complément des dispositions légales dont vous êtes dépositaire (*arrêté municipal interdisant la baignade et les feux, suivi par la pose d'un panneau réglementaire sur la partie communale*).

Nous vous remercions vivement par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre démarche en votre double qualité de maire et de vice-président de la Commission de l'environnement au sein de la Communauté de communes.

Nous sollicitons de votre bienveillance la tenue d'une rencontre entre vous-même et notre association afin d'organiser la mise en œuvre de ces projets chacun en ce qui nous concerne.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers municipaux, nos sentiments respectueux.

Le président et les membres du conseil d'administration,

Lionel COSTE, président,

Annette ARNOUX

Roland ARNOUX

Jean Paul BAGNIS

Nicole ABSIL

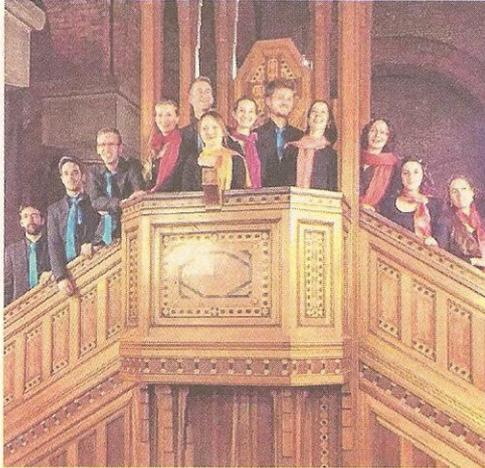
Michaël FISCHERSON

Françoise GUIGON

Les Musicales de Grospierres

DU 10 JUILLET AU 7 OCTOBRE

Les Musicales de Grospierres



L'ensemble vocal Lux Aeterna ouvre la nouvelle édition des Musicales de Grospierres. Photo DR

Pour la seconde année consécutive, l'association Qualité de vie organise son festival de musique classique et lyrique. Au programme : un concert vocal autour de Shakespeare avec l'ensemble vocal Lux Aeterna (notre photo, lundi 10 juillet) ; le chœur des Petits chanteurs de Saint-Louis autour d'un répertoire composé d'œuvres de Charpentier, Purcell, Mendelssohn (mercredi 12 juillet) et encore, le duo composé d'Isabelle Frouvelle et Henri Gouton (samedi 29 juillet).

Dans l'église de Grospierres. À 20h30. 12 euros, gratuit pour les moins de 16 ans. Participation libre pour le mercredi 12 juillet. Tél. 06 71 47 10 79.

Article paru dans Mag'villeAubenas (juillet-août 2017).

Organisation



Préparation du repas des Petits Chanteurs préparé par Annette Arnoux aidée par Nicole Absil et Françoise Guigon.



Livraison du piano (venu de la Drôme) pour le concert du 18 août.



Projecteurs prêtés par Jean-Claude Lucenay et mis en place par Jean-Paul Bagnis.

Concert de l'Ensemble vocal Lux Aeterna - Lundi 10 juillet, église de Comps



Près de 80 personnes aux Musicales



L'église romande de Comps était pleine, ce lundi soir, pour accueillir l'Ensemble vocal Lux Aeterna dans le cadre des Musicales de Grospierres. Près de 80 personnes étaient présentes pour voir 12 chanteurs a cappella, étudiants ou professionnels issus de grands Conservatoires venus de Paris, dirigés par Olivier Bardot. Ils ont proposé un répertoire contemporain autour du thème de William Shakespeare (Morley, Martin, Vaughan-Williams). Les chanteurs ont été longuement ovationnés à la fin du concert par un public.

Article du Dauphiné-Libéré.



Les Musicales attirent du monde



L'église a accueilli 130 personnes mercredi pour le concert.

Lionel Coste, président de l'association Qualité de vie à Grospierres, organisatrice des Musicales a assuré la présentation de la soirée et du chœur des Petits chanteurs de Saint-Louis, ce mercredi 12 juillet en l'église de

Grospierres devant plus de 130 personnes. Ce chœur, composé d'une trentaine d'enfants de 8 à 15 ans, a interprété des œuvres très variées allant d'Haendel à Vanghan-William. Une dizaine d'anciens petits chan-

teurs âgés de 16 à 18 ans étaient aussi présents et ont accompagné le chœur.

Prochain concert à l'église de Comps samedi 29 juillet à 20 h 30 avec Isabelle Frouvelle, harpe et Henri Gouton, violon.

Article du Dauphiné-Libéré.



Equipe encadrant les Petits Chanteurs.

Concert d'Isabelle Frouvelle (Harpe) et de Henri Gouton (Violon) – Samedi 29 juillet, église de Comps



La soprano Li Ying, d'origine chinoise, nous a fait l'honneur de chanter au début de ce concert.

Deux peintures pour Les Musicales



Henri Gouton et Isabelle Frouvelle seront à l'église de Comps samedi.

Pour leur troisième concert de la saison, les Musicales de Grospièrres reçoivent samedi 29 juillet à 20 h 30 dans l'église de Comps Isabelle Frouvelle, harpiste virtuose, diplômée de l'école normale

supérieure de musique de Paris, et Henri Gouton, prix du conservatoire national supérieur de musique de Lyon, violon solo de l'orchestre du conservatoire et premier violon de l'orchestre internatio-

nal des jeunes de Bayreuth. Au répertoire : Haendel, Saint-Saëns, Massenet, Thomas...

Tarif : 12 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

Article du Dauphiné-Libéré.

Concert du quatuor Villa Berg – Jeudi 3 août, église de Grospièrres

Beau succès du quatuor Villa Berg



Une belle assemblée de près de 100 personnes

Le jeudi 3 août les Musicales de Grospièrres recevait le quatuor Villa Berg composé de quatre solistes à corde de l'orchestre philharmonique de Radio-Stuttgart dans le sud de l'Allemagne. Gabrielle Turck et Gesa Jenne au violon (premier violon), Ingrid Philippi

à l'alto et Wolfgang Dühorn au violoncelle ont enchanté par leur virtuosité le public venu nombreux, environ près de 100 personnes, avec des œuvres de Mozart, Dvorak et Ravel. Ce concert clôture la tournée de ce quatuor renommé dans le sud de l'Ardèche.

Article du Dauphiné-Libéré.





Géraldine Casey et Fanny Cousseau aux Musicales de Grospierres

Ce vendredi 18 août, les Musicales de Grospierres reçoivent pour la troisième fois la soprano colorature renommée Géraldine Casey, marraine du festival, qui sera accompagnée cette année de la pianiste Fanny Cousseau. Géraldine Casey commence le chant à 16 ans et obtient le diplôme supérieur d'exécution puis celui de concertiste à l'École Normale de Musique de Paris. Elle affiche une prédilection pour le répertoire mozartien comme dans l'Enlèvement au Sérail avec l'Orchestre de Bretagne retransmis en direct sur France Musique et France 3.

Elle enregistre plusieurs disques, dont un récital consacré



La soprano Géraldine Casey.

à Mozart avec le Südwestdeutsche Philharmonie Konstanz.

Fanny Cousseau, prix de piano du Conservatoire de musique de Paris, est quant à



elle pianiste accompagnatrice des Chœurs de Seine.

Église de Grospierres vendredi à 20 h 30. Tarif : 12 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.

Article du Dauphiné-Libéré.

Les Musicales : concert dimanche



L'ensemble vocal Fiamme Musicali

Les Musicales de Grospierres reçoivent dimanche 17 septembre à 17h30, dans l'église de Grospierres, l'ensemble Fiamme Musicali. Cet ensemble vocal de Montpellier, composé d'une vingtaine de chanteurs, est

dirigé par Elisabeth Jacquemin, professeur de chant et chef de chœur. Au programme, la messe à quatre voix de Monteverdi, ainsi que des œuvres de Poulenc, Debussy, Pize. Tarif: 12 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.



Article du Dauphiné-Libéré.

Concert de l'Ensemble vocal Esquisse, de Lyon – Dimanche 29 octobre, église de Comps



Concert de Florent Huc (Alto) et de Léonard Bonné (Pianiste) – Samedi 7 octobre, mas Rouby

Remerciements à Catherine et Jean-Sébastien Gautier, propriétaires du mas Rouby, de nous avoir reçus.



GROSPIERRES Concert des Musicales à Comps

Pour le septième concert de sa saison, les Musicales de Grospièrres étaient accueillies samedi 7 octobre dans le mas Rouby. Ce fut un très beau moment musical qu'ont fait partager les deux talentueux musiciens Léonard Bonné pianiste concertiste, professeur aux conservatoires de musique de Nîmes et d'Orange et Florent Huc altiste, professeur au conservatoire à rayonnement intercommunal St-Gaudens, qui a collaboré avec différents grands orchestres et opéras. Le pianiste a joué sur un des pianos qui appartenaient au pianiste virtuose suisse Henri Gautier, père de la propriétaire du lieu. Le public est venu nombreux pour écouter des œuvres de Bach, Brahms, Glinka et Schumann. À l'oc-



casion de ce concert, le peintre suisse Alain Jomard exposait ses œuvres. Prochain concert avec Es-

quisses, ensemble vocal féminin composé d'élèves ou diplômés de conservatoires de musique, église de Comps dimanche 29 octobre à 18h.

Article de la Tribune.



Exposition du peintre suisse Alain Jomard à l'occasion de ce concert.

Autres activités culturelles

Mise en place d'un panneau sur l'histoire de l'église de Comps

Panneau sur l'histoire de l'église de Comps

Jeudi 10 août, un panneau sur l'histoire de l'église plus que millénaire du village de Comps a été placé à l'extérieur de l'église, devant le porche roman. C'est l'aboutissement d'un projet de l'association Qualité de Vie à Grospièrres associée aux Amis des églises de Grospièrres.

La fondation du prieuré de Comps est très ancienne, probablement antérieure au VIII^e siècle. Le bâtiment initial était petit, de forme rectangulaire. Il a été agrandi au fil des siècles par l'ajout de chapelles, une à gauche de la nef fondée en 1329 et une à droite construite par le Vicomte Louis II de Joyeuse

au XIV^e siècle. L'entrée principale se faisait par une porte à l'ouest, au pied du clocher actuel, construit vers le XII^e siècle. La tradition locale rapporte que le porche roman proviendrait de l'ancienne église du monastère du Rouret construite au X^e siècle. En 1112, l'église est donnée par l'évêque de Viviers au prieuré de Ruoms dépendant de l'abbaye de Cluny.

Des travaux importants pour consolider l'édifice

Comps devient une paroisse vers 1500 avant de dépendre de la paroisse de Grospièrres durant les deux siècles suivants. Le village et son église ne

semblent pas trop avoir souffert des guerres de religion et du passage des Camisards en 1703.

De 1813 à 1840, il n'y a plus de culte dans cette église. Un nouveau curé s'y installe en 1841 et y entreprend d'importants travaux pour agrandir l'église qui redevient église paroissiale en 1843.

Dans les années 1980 des travaux importants ont été réalisés afin de consolider l'édifice. Le texte de ce panneau historique a été fait par Lionel Coste et le plan par Jean-Paul Bagnis. Sa mise en place a été réalisée par Christophe Tourvieille et son fils, en présence de membres des deux associations.



Par la suite, d'autres panneaux seront installés sur les monuments et sites de la commune présentant un intérêt patrimonial pour la conservation et la protection de ce patrimoine.

Article du Dauphiné-Libéré.

Suite à la mise en place de ce panneau (financé à moitié par les « Amis des églises »), la paroisse, que nous avons sollicitée, a enlevé le panneau d'informations paroissiales existant pour en mettre un neuf de l'autre côté, face à notre panneau.

De nouveaux panneaux destinés au patrimoine de la commune sont en projet.

Balade du patrimoine

Durant les mois de juillet et d'août, pour la première fois, nous avons proposé, en tant que prestataire, des balades du patrimoine pour le domaine du Rouret. Nous avons pour cela été présents aux matinées de présentation tous les dimanches matins. Remerciements à Annette Arnoux, Françoise Guigon, Lionel Coste et Nicole Absil pour leur présence. Ces balades étaient organisées tous les mardis matin et commentées par Lionel Coste.

